

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ,

Conformément à l'article 503 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) :

1. Le rôle général de perception de l'année 2025, comprenant toutes les taxes, tant générales que spéciales, est maintenant complété et il est déposé au bureau de la trésorière.
2. Les comptes de taxes sont datés du 11 février 2025 et il sera procédé à leur envoi dans le délai imparti.
3. Lorsque le total des taxes foncières dont le paiement est exigé dans un compte est inférieur à 300 \$, la débitrice ou le débiteur de ces taxes doit le payer en un versement unique, au plus tard le 13 mars 2025.
4. Lorsque le total des taxes foncières dont le paiement est exigé dans un compte est égal ou supérieur à 300 \$, la débitrice ou le débiteur de ces taxes peut les payer en quatre versements égaux aux dates suivantes :
 - Le premier versement doit être acquitté au plus tard le 13 mars 2025;
 - Le deuxième versement doit être acquitté au plus tard le 12 mai 2025;
 - Le troisième versement doit être acquitté au plus tard le 10 juillet 2025;
 - Le quatrième versement doit être acquitté au plus tard le 9 septembre 2025.
5. Tout montant dû à la Ville peut être acquitté :
 - Par internet (notez que vous devez entrer votre numéro de matricule de 17 chiffres);
 - Auprès des institutions financières;
 - Au bureau municipal situé au 204, rue Principale, durant les heures d'ouverture habituelles (argent comptant, chèque ou carte de débit);
 - Par la poste.

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 6^{ème} jour de février 2025.



Julie Roy
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Julie Roy, directrice générale de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le 6^{ème} jour de février 2025 entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^{ème} jour de février 2025.



Julie Roy
Directrice générale et greffière-trésorière